

CENTRE DE RESSOURCES TERRITORIAL POUR LES PERSONNES ÂGÉES -CRT-

Préserver l'autonomie des personnes âgées au domicile



 05 53 69 72 10 / 06 20 87 55 30
 crt@ch-agen-nerac.fr

LES MISSIONS DU CRT

PARTICIPER À DES ACTIVITÉS
D'ANIMATION ET DE STIMULATION
À POMPEYRIE AVEC NOTRE ÉQUIPE

COOPÉRER AVEC
LES ACTEURS LOCAUX

ÉVALUER LES FRAGILITÉS
ET ANTICIPER LE DEVENIR

ACCOMPAGNER LE PATIENT ET LES AIDANTS
DANS LE PARCOURS DE VIE ET DE SOINS

COORDONNER LE PARCOURS DE SOINS ET-
DE VIE DE LA PERSONNE ÂGÉE AVEC LES
DIFFÉRENTS ACTEURS CONCERNÉS

ROMPRE L'ISOLEMENT
SUR UN TERRITOIRE RURAL



QUI PEUT SOLLICITER LE CRT ?

- Tous les acteurs de soins hospitaliers ou libéraux
- Les structures départementales
- Les associations de service à la personne
- Les aidants et la personne elle-même

QUI INTERVIENT ?

- 1 médecin coordonnateur
- 1 infirmière de prévention gériatrique
- 2 psychologues
- 1 ergothérapeute
- 1 aide soignante

OÙ INTERVIENT LE CRT ?

- Au domicile
- Dans tous les services du Centre Hospitalier Agen-Nérac
- Dans les structures intermédiaires (MARPA, foyers logements, résidences seniors, habitats partagés)
- Dans les EHPAD et les maisons d'accueil temporaire



INFORMATIONS PRATIQUES



05 53 69 72 10 / 06 20 87 55 30
(tous les jours du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 30)



crt@ch-agen-nerac.fr